



Groupement du Gard

La FNATH

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Créée en 1921, reconnue d'utilité publique en 2005, cette association, régie par la loi de 1901, est au service des accidentés et handicapés. Elle est organisée en 83 groupements départementaux. Le groupement du Gard de l'Association des Accidentés de la Vie est basé à ALÈS (Résidence Balore).

C'est dans un esprit mutualiste d'entraide et de générosité qu'elle apporte soutien, conseils et assistance. Elle représente les accidentés de la vie, les malades, les invalides, les handicapés dans les commissions locales, les organismes sociaux et les institutions départementales et régionales. Elle est donc habilitée à représenter ses adhérents devant les juridictions de la Sécurité Sociale, de la Mutualité Sociale et Agricole ainsi que devant les tribunaux des affaires de sécurité sociale, de la commission des droits et de l'autonomie, ...

Les services de la FNATH traitent environ 35 000 litiges par an (contestation de taux d'incapacité, rente, indemnisation d'une victime de l'amiante, reconnaissance d'une maladie professionnelle, droits aux prestations sociales).

FNATH

Groupement du Gard

Résidence Balore

30100 ALÈS

04.66.52.21.25

fnath.ales@wanadoo.fr

[site internet : www.fnath-gard.org](http://www.fnath-gard.org)

Pour la commune de LA GRAND-COMBE une permanence mensuelle est assurée par

M. André ROUSSEL tous les mercredis de 9h00 à 11h00

au 13 rue Anatole France

06 11 35 55 33

andre.rousseau93@sfr.fr

La FNATH et ses membres n'ont jamais cessé de conquérir des améliorations pour les victimes du travail et les personnes handicapées. Une moisson de récompenses a émaillé son existence et ses combats.